

Orbec, le 15/06/2021

Madame, Monsieur,

Nous vous informons des changements qui interviennent à compter du jeudi 17 juin 2021 :

Les sorties à l'extérieur des résidents de l'EHPAD et du FAM :

- **Les sorties des résidents en famille sont de nouveau autorisées tous les jours sur le mode horaire de 14 heures à 17 heures afin d'assurer l'accueil au retour du résident et cela à compter du jeudi 17 juin 2021.**
- **Dans le cas d'une sortie en famille pour le repas du midi, les sorties sont possibles à 11h avec un retour au plus tard à 17h (il vous est demandé de contacter l'infirmière du service pour l'avertir de cette sortie).**
- Les sorties à l'extérieur de l'EPMS (promenade dans l'enceinte de l'EPMS) sont autorisées.

Il est rappelé que les familles doivent respecter les mesures barrières lors des visites et/ ou lors des sorties compte-tenu de la circulation du virus sur le territoire.

Je vous remercie de votre confiance ; l'ensemble de l'équipe reste à votre disposition pour toute question complémentaire. Merci de faire suivre cette information aux personnes susceptibles de venir rendre visite à vos proches.

La Directrice déléguée
Nathalie JEZEQUEL